

Reconnaissance de l'État de Palestine

COMMUNIQUÉ DU MAIRE

En ce jour du 22 septembre 2025, la France reconnaît officiellement l'État de Palestine.

Si je me réjouis de cette décision, je ne peux que regretter qu'elle soit si tardive.

Cela fait de nombreuses années que, pour ma part, je réclamaï un tel engagement de la France et j'ai eu de nombreuses fois l'occasion de le rappeler, que ce soit dans un courrier adressé au président de la République ou par la signature d'appels publics. J'avais eu aussi l'occasion de le dire lorsque j'ai reçu le 10 octobre 2024 dernier madame Hala Abou Hassira, ambassadrice de Palestine en France.

Notre ville entretient depuis de très nombreuses années un accord de coopération avec la ville d'Hébron. Les liens que nous avons établis, tant avec le maire et son équipe municipale qu'avec les associations de ce territoire, nous rendent particulièrement sensibles et attachés à la situation de Gaza.

Ce qui se passe depuis plusieurs mois dans cette enclave dépasse l'entendement et les massacres systématiques et génocidaires perpétrés par le gouvernement israélien relèvent de l'inimaginable et de l'intolérable.

Ma condamnation concerne le premier ministre Benjamin Netanyahu et son gouvernement car je sais que de très nombreux Israélien-es dénoncent également l'action de leur gouvernement.

Les attentats terroristes du 7 octobre dernier, que j'ai immédiatement condamnés, ne peuvent en aucun cas justifier de tels massacres.

Un cessez-le-feu immédiat est indispensable pour éviter la mort de centaines de milliers de nouvelles victimes civiles palestiniennes et que dans le même temps intervienne la libération de tous les otages



Israéliens encore détenus.

Cette position est celle du conseil municipal d’Arcueil qui, à de nombreuses reprises, a voté des vœux en ce sens.

L’État français doit accentuer la pression sur le gouvernement israélien afin que ce dernier cesse toute intervention militaire et que puissent avancer rapidement les négociations pour construire une paix juste et durable sur la base de deux États à part entière.

Christian Métairie

Document utile

[l'État de Palestine 109,23 Ko, pdf](#)

[Communiqué du maire - Reconnaissance de](#)

Sur le même sujet



Espace presse